



PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 12 février 2018

Département de la Sarthe en vigilance jaune inondation

Nicolas QUILLET, Préfet de la Sarthe, appelle à la vigilance pour risque d'inondation de la rivière Loir (tronçons Loir Amont et Loir Aval).

Des hausses des niveaux d'eau sont constatées sur les bassins versants du Loir et de ses affluents. Elles sont dues à la fonte des neiges accumulées durant la semaine suite au redoux de ce dimanche 11 février et aux cumuls de pluie tombées ces dernières 24 heures. Des débordements localisés sont susceptibles d'être générés le long de ces deux tronçons.

Il s'agit d'une situation normale pour la saison qui doit cependant conduire à la prudence pour la pratique de toute activité en bordure ou sur les cours d'eau.

Conséquences possibles :

- Des premiers débordements peuvent être constatés ;
- Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux.

Conseils de comportement :

- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable ;
- Conformez-vous à la signalisation routière ;
- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation.

Le Préfet de la Sarthe engage chacun à être très vigilant et à consulter l'évolution de la situation sur le site vigilance crues :

www.vigicrues.gouv.fr